

MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES STATISTICIENS HN (CHNC - CFO)



sommaire

1. Constats

1. Besoins de statistiques fiables surtout au HN
2. Des améliorations attendues dans les relevés statistiques au CHNC
3. Des textes d'obligation de formation à actualiser et des pénalités à adapter

2. Propositions de modifications

1. Une obligation de formation et de revalidation annuelle des statisticiens HN
2. Mise en place d'un contrôle statistique annuel par équipe
3. Autres dispositions


1. Constats

The background features a horizontal color gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Overlaid on this are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of motion and depth. One prominent curve starts near the top center and arcs down towards the bottom right. Another curve is positioned higher and further to the right, partially overlapping the first one.


1. Besoin de statistiques fiables, surtout au HN

1. Demandes des équipes (évaluation et stratégie)
2. Demandes de la presse et du public
3. Demandes des joueurs et agents de joueurs
4. Retours de performance de Genius Sport à prendre en compte
5. Perspective des JO

2. Des améliorations attendues dans les relevés statistiques CHNC et LNB

1. Quelques clubs, agents et joueurs signalent incohérences/inexactitudes de stats
 2. Des incohérences entre feuille de marque et feuilles de stats sont relevées (ex : différences de scores de fin de match ou quart-temps, nombres de points différents, ...)
 3. Des signalements d'erreurs ou d'irrégularités par Genius Sport sont à prendre en compte
 4. Certains clubs doivent améliorer leurs statistiques qui font l'objet de signalements récurrents
- 

3. Des textes d'obligations de formation et des pénalités à actualiser

1. L'obligation de formation puis de revalidation annuelle de chaque statisticien du club doit remplacer l'obligation de présence d'un représentant du club (pas forcément statisticien) à une réunion annuelle
 2. Besoin d'une exigence réglementaire de formation pour pouvoir tenir les stats de la CHNC
 3. Besoin d'enregistrer sur la feuille de marque, pour les clubs de la CHNC, le nom des 2 statisticiens et de contrôler ensuite leur qualification
 4. Besoin de prévoir des pénalités **notifiées par la CHNC** à instituer si les statisticiens ne sont pas licenciés, pas validés ou pas revalidés par la FFBB
 5. Besoin de prévoir des pénalités **notifiées par la CHNC** si les statistiques ne sont pas justes de façon répétitive
 6. Les alertes qualité émises par Genius Sport doivent faire l'objet d'un suivi avec contraintes de correction et de progrès
 7. Besoin de mettre en place un contrôle qualité annuel des statistiques dans toutes les salles CHNC (effectués seulement sur plainte actuellement) → définir un groupe de contrôleurs experts
 8. Nécessité d'imposer une formation continue et un accompagnement des statisticiens identifiés en difficulté
- 

2. PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

CHNC - CF 5X5 - CFO


1. Une obligation de formation et de revalidation annuelle des statisticiens HN

1. La formation et la validation HN initiale puis la revalidation annuelle de chaque statisticien opérant sur chaque rencontre sont obligatoires (pour le cliqueur comme pour l'aboyeur)
2. Chaque statisticien opérant sur une rencontre (cliqueur + aboyeur) doit être revalidé chaque année sur le stage recyclage en ligne ou en présentiel sur 2 jours (présentiel exigé 1 an sur 2)
 - Pénalité financière en cas de non-présence d'au moins 2 statisticiens (cliqueur + aboyeur) (250€ par statisticien absent à la revalidation, **notifiée par CHNC**)
3. Le nom des statisticiens et leur numéro de licence doivent être enregistrés systématiquement sur la feuille de marque (lignes supplémentaires à prévoir sur la feuille de marque ou l'écrire en case « Réserves/observations »)
 - pénalité financière prévue (50€ par statisticien non enregistré sur la feuille de marque, **notifiée par CHNC**) – montant doublé en cas de récidive
 - pénalité financière prévue (50€ par rencontre et par statisticien non licencié ou non revalidé, **notifiée par CHNC**) – montant doublé en cas de récidive

2. Mise en place d'un contrôle statistique annuel par équipe

1. **Création d'un groupe de « Contrôleurs Statistiques »** de 5 à 6 personnes expertes (géré par la CFO).
 - a) Pour assurer un contrôle qualité annuel des statistiques au moins une fois par an dans chaque club (à partir d'une vidéo), puis éventuellement un second contrôle
 - b) Pour faire progresser les statisticiens HN :
 - En contrôlant par vidéo les données enregistrées
 - En organisant un débriefing en visio avec les statisticiens du club après chaque contrôle
 - En rappelant les règles et procédures, et en prodiguant des conseils à suivre
2. **Analyse des retours mensuels de Genius Sport** (indices de performance anormaux). Ils pourront entraîner des contrôles et corrections à posteriori, de même que les demandes de corrections de statistiques documentées formulées par les présidents de clubs ou les agents de joueurs.
3. **En cas de défaillances importantes** ou d'erreur grave (ex : erreur de score en fin de quart-temps) **constatée(s)** lors d'un 1^{er} contrôle, un 2^{ème} contrôle est effectué.
 - Pénalités financières : en cas de défaillances répétées lors de 2 contrôles successifs : 150€ par rencontre défaillante **notifiée par la CHNC** + un contrôle supplémentaire.
 - La désignation de formateurs de statisticiens extérieurs et qualifiés peut être envisagée à la demande et à la charge du club pour contribuer à la formation de statisticiens locaux défaillants.
4. **Indemnisation des contrôleurs** : 70€ par rencontre (pour le travail vidéo, le débriefing et le suivi)
5. **Budget annuel prévisionnel** : 6.000€ (pour les contrôles initiaux et complémentaires en NM1-LFB-LF2-CSM-CSF) = environ 120€ par club

3. Autres dispositions

1. Rédaction d'un paragraphe sur les statisticiens HN dans les règlements
 - Condition d'aptitude,
 - Conditions pour officier,
 - Contrôle qualité,
 - Déclassement du niveau HN,
 - Mise à disposition par le club,
 - Licence FIBA
 2. Mise en place d'une assistance aux clubs pour leur permettre de trouver par eux-mêmes un statisticien extérieur validé en remplacement d'un statisticien absent, malade, ...
 3. Forte préconisation à ce que le statisticien soit installé à droite du marqueur sur la table de marque (pour faciliter les contrôles de cohérence des données stats/feuille de marque et faciliter la communication avec les OTM)
 4. Forte préconisation à ce que les officiels statisticiens du club soient équipés par le club de la même tenue que les OTM (Polo OTM Officiel)
- 



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL



3X3  FFBB

TEAM
FRANCE
BASKET



FFBB
CITOYEN

